

## ÉTUDES SUR LE GRAND PALAIS DE CONSTANTINOPLÉ

### LE CONSISTOIRE

L'un des édifices du Grand Palais de Constantinople était le Consistoire (*Κονιστώριον*). Bien que les *Patria*<sup>1</sup> n'en fassent pas mention, le Consistoire fut probablement bâti par Constantin le Grand, car il faisait partie du groupe homogène des édifices constantiniens : l'Augusteus, le tricline des XIX lits, le Tribunal, l'église du Seigneur, les quartiers des gardes et la Chalcè. Il y a lieu, du reste, de ne pas le confondre avec le Nouveau Consistoire du palais de Justinien à l'Hebdomon, dont il est question dans divers textes du Code<sup>2</sup>. C'est au Consistoire que se réunissaient, sous la présidence de l'empereur, les comtes du Consistoire (*ἀρχηγες κονιστωριωνοι*)<sup>3</sup>, qui formaient le Conseil du Prince, la plus haute juridiction de l'Empire.

Le Consistoire existait déjà dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, car c'est là que Léon I (457 - 474) y reçut solennellement l'envoyé d'Anthème<sup>4</sup>, Héliokratès. Le Consistoire ne servait pas seulement de salle d'audience au Conseil de l'empereur, comme le prouvent divers textes du Code de Justinien, au VI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>; l'empereur y prononçait parfois des harangues<sup>6</sup>; il y donnait aussi l'investiture aux plus hauts dignitaires<sup>7</sup>, et y recevait les am-

<sup>1</sup> *Th. Preger*, Script orig. CP, II, 144-145.

<sup>2</sup> Cod. Just. I, 2, 22 de sacros. eccles.: septimo miliario hujus inclytæ urbis, in novo Consistorio palatii Justiniani; IV, 1, 12 de rebus creditis; V, 12, 30 de jure dotium; VI, 4, 3 de bonis libert.; VI, 42, 30 de fidei-comm.: VIII, 54, 34 de donat.

<sup>3</sup> Cer. I, 85, 388.

<sup>4</sup> Cer. I, 87, 395. Cf. Chr. Pasc. 597.

<sup>5</sup> C. J. I, 2, 22; I, 14, 12; II, 55, 4. Cf. *J. Ebersolt*, Le Grand Palais de Constantinople et le Livre des Cérémonies. Paris 1910, p. 40 n. 1.

<sup>6</sup> Cer. I, 92, 422.

<sup>7</sup> Cer. I, 46, 232; I, 84, 386, 387; II, 15, 573, 578, 584, 595; II, 52, 710-711, où il faut lire *Κονιστωριου* au lieu de *Χρυσωτοριου*. Cf. *J. Ebersolt*, op. cit. p. 42 n. 1.

bassades<sup>1</sup>. Au X<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Constantin VII Porphyrogénète, les *magistroi* étaient encore promus au Consistoire, car, à propos de la réception d'Olga, le Cérémonial appelle encore le Consistoire «le tricline où les magistroi sont promus»<sup>2</sup>. A cette même époque, les promotions des autres hauts dignitaires se faisaient au Salon d'or et les grandes réceptions d'ambassadeurs avaient lieu à la Magnaure, mieux disposés pour des cérémonies de ce genre.

Où était situé le Consistoire? Comme l'Augusteus, en face duquel il se dressait, le Consistoire était orienté sud-nord. De l'Onopodion on y descendait par trois marches (*γραδῆλια*)<sup>3</sup>: les deux marches latérales aboutissaient dans la salle même; celle du milieu aboutissait à l'estrade du trône. Le Consistoire était donc d'un niveau inférieur à celui de l'Augusteus et de l'Onopodion; par contre, il se trouvait de plain-pied avec les quartiers des gardes, le Tribunal des XIX Lits et l'église du Seigneur.

L'estrade du trône (*πούλιον*)<sup>4</sup>, qui se dressait à l'extrémité sud de la salle, était en marbre (*μαρμαρινὸν πούλιον*)<sup>5</sup>. Devant était enclavée une large dalle de porphyre (*πορφυροῦς λίθος*)<sup>6</sup>. Le trône (*σέντζον*)<sup>7</sup> était placé sous un dais ou baldaquin (*καμελαύκιον, κιβώριον*)<sup>8</sup>, d'où l'expression, sous laquelle le Consistoire est parfois désigné, le «tricline où se trouve le kame-laukion»<sup>9</sup>. Un marchepied (*ὑποπόδιον*) était disposé devant le trône<sup>10</sup>. On montait du Consistoire sur l'estrade du trône par trois marches de porphyre<sup>11</sup>.

Lors de la promotion d'un magistros au Consistoire, le récipiendaire était amené devant l'estrade du trône; il se prosternait d'abord sur la première marche, puis, arrivé à la troisième, il

<sup>1</sup> Cer. I, 88, 396-398; I, 89, 406.      <sup>2</sup> Cer. II, 15, 573, 578, 584-595.

<sup>3</sup> Cer. I, 9, 63. Cf. *H. Guiland*, Autour du Livre des Cérémonies: l'Augusteus, la Main d'or et l'Onopodion. *Rev. des Ét. Byz.* 6 (1948) 176.

<sup>4</sup> Cer. I, 1, 11; I, 9, 63; I, 10, 73; I, 26, 44 et passim.

<sup>5</sup> Cer. I, 46, 232.

<sup>6</sup> Cer. I, 1, 10 11; I, 9, 63; I, 10, 73; I, 16, 98; I, 23, 130; I, 30, 163; I, 35, 181; I, 38, 192; I, 49, 232-233. Cf. *J. Ebersolt*, *op. cit.* p. 42, n. 2.

<sup>7</sup> Cer. I, 46, 234-235.

<sup>8</sup> Cer. I, 1, 11; I, 10, 73; I, 16, 98; I, 23, 130; I, 30, 163; I, 35, 181; I, 38, 192; I, 46, 232-233, 234.

<sup>9</sup> Cer. II, 15, 573, 578, 584, 595. Cf. *J. Ebersolt*, *op. cit.* p. 42 n. 2.

<sup>10</sup> Cer. I, 46, 235.      <sup>11</sup> Cer. I, 46, 232, 233, 235.

se prosternait de nouveau et baisait les pieds de l'empereur, debout et non assis<sup>1</sup>. Si la promotion avait lieu un dimanche ordinaire, l'empereur recevait, assis sur son trône, l'hommage du récipiendaire, qui montait alors les trois marches de l'estrade et se prosternait devant le marchepied du trône, pour baiser les pieds et les genoux de l'empereur. Lorsque ce dernier ne faisait que traverser le Consistoire, il se plaçait debout sur l'estrade, un peu en avant du trône, sur la dalle de porphyre pour recevoir les hommages des dignitaires réunis dans le Consistoire<sup>2</sup>.

Le Consistoire ne semble pas avoir eu la forme d'une basilique<sup>3</sup> à nef centrale, flanquée de deux bas côtés; c'était une vaste salle, que l'empereur, du haut de son trône, pouvait apercevoir dans son ensemble.

Deux salles sont mentionnées, le grand Consistoire et le petit Consistoire. Le Consistoire ou Grand Consistoire<sup>4</sup> est appelé, dans certains textes de la haute époque: Consistoire d'été<sup>5</sup> ou Grand Consistoire d'été<sup>6</sup>. Il s'agit du même édifice, comme l'a reconnu Ebersolt<sup>7</sup> et comme le fait ressort nettement des textes et de la disposition des lieux. Au VI<sup>e</sup> siècle, d'après le chapitre 89 du Livre I du Livre des Cérémonies, la réception d'un ambassadeur persan avait lieu au Consistoire<sup>8</sup>, l'empereur siégeant au Grand Consistoire<sup>9</sup>. Avant l'audience, l'ambassadeur attendait en face de la portière du Grand Consistoire d'été<sup>10</sup>, et, la portière une fois levée, il pénétrait dans le Consistoire<sup>11</sup>. L'identité du Consistoire ou Grand Consistoire avec le Consistoire d'été n'est pas douteuse, bien que le Cérémonial ne se fasse aucun scrupule de varier ainsi l'appellation de la salle, au cours du même chapitre.

L'identité du Petit Consistoire<sup>12</sup> avec le Consistoire d'hiver<sup>13</sup>, reconnue aussi par Ebersolt<sup>14</sup>, semble être également hors

<sup>1</sup> Cer. I, 46, 232, 233.

<sup>2</sup> Cer. I, 1, 11, *ἀνωθεν τοῦ πουλίτου, ἔμπροσθεν τοῦ καμελανκίου*. Cf. aussi les textes précités

<sup>3</sup> Contrairement à ce que pense J. Ebersolt op. cit. p. 163.

<sup>4</sup> Cer. I, 46, 232; I, 88, 398; I, 89, 405. <sup>5</sup> Cer. I, 88, 398.

<sup>6</sup> Cer. I, 89, 405. <sup>7</sup> J. Ebersolt, op. cit. p. 40.

<sup>8</sup> Cer. I, 89, 404. <sup>9</sup> Cer. I, 89, 405. <sup>10</sup> Cer. I, 89, 405.

<sup>11</sup> Cer. I, 89, 406. <sup>12</sup> Cer. I, 88, 398; I, 89, 406, 407.

<sup>13</sup> Cer. I, 46, 233, 235; I, 53, 265. <sup>14</sup> J. Ebersolt, op. cit. p. 40.

de doute. Comme le suppose aussi Ebersolt<sup>1</sup>, le Petit Consistoire ou Consistoire d'hiver doit être identifié avec le Consistoire intérieur, τὸ ἔνδον Κοροισιῳτάριον<sup>2</sup>. C'est dans le Consistoire intérieur que le magistros revêtait ses insignes d'après le chapitre 26<sup>3</sup>. Or, au chapitre 46<sup>4</sup>, il est dit que le magistros revêtait ses insignes dans le Consistoire d'hiver. Il s'agit évidemment du même local, servant de vestiaire, le cas échéant<sup>5</sup>. Quant au local, que deux passages du Livre des Cérémonies<sup>6</sup> appellent «les Indiens», οἱ Ἰνδοί, il ne diffère pas, semble-t-il, du Petit Consistoire, du Consistoire d'hiver ou Consistoire intérieur. Comme le Consistoire d'hiver ou Consistoire intérieur, «les Indiens» servaient, en effet, de vestiaire. Or, il n'y avait pas double vestiaire au Consistoire. Lorsqu'en effet, les patrices s'habillaient dans le vestiaire des «Indiens», les sénateurs étaient obligés de s'habiller dans le Makron des Candidats, c'est à dire, dans le portique qui précédait le Consistoire. Le mot Ἰνδοί paraît être une corruption du mot ἔνδον. Peut-être aussi pourrait-on voir dans la transformation de Ἰνδοί en ἔνδον une sorte de jeu de mots. Le Consistoire intérieur ou Consistoire d'hiver devait être chauffé et peut-être, à cause de sa température, a-t-il été surnommé «les Indiens». Quoiqu'il en soit, l'apparition unique dans ce passage du chapitre 46 de l'expression οἱ Ἰνδοί reste obscure.

La situation du Petit Consistoire est inconnue. Il est probable qu'il devait se trouver dans le Grand Consistoire lui-même, car, à l'entrée des grandes salles du Palais impérial, on ménageait d'ordinaire des emplacements servant de vestiaire. Le Petit Consistoire, le fait est certain, communiquait par une porte avec le Grand Consistoire : les dignitaires allaient y revêtir leurs in-

<sup>1</sup> J. Ebersolt, op. cit. p. 42 n. 1.      <sup>2</sup> Cer. I, 26, 144.

<sup>3</sup> Cer. I, 26, 144.      <sup>4</sup> Cer. I, 46, 233, 235.

<sup>5</sup> Cf. Cer. I, 53, 265: le préfet revêtant ses insignes au Consistoire d'hiver.

<sup>6</sup> Cer. I, 46, 234, 236. Reiske est muet sur ce terme. A. Vogt (Constantin Porphyrogénète. Le Livre des Cérémonies. II. Texte et Traduction, Paris 1939, p. 42. n. 1) accumule erreurs sur erreurs. Les Indiens, qui seraient des nègres, auraient formé un corps de la garde du Palais, dont le local aurait été proche des Candidats, aurait existé déjà au temps de Justinien et se serait trouvé du côté du Delphax et de l'Augusteus. Aux environs se seraient élevés le Silentariakis (?) et l'Arma. Aucune référence (celle de Théophaue est inexacte).

signes et rentraient directement dans la grande salle. Le Petit Consistoire devait, du reste, avoir une issue indépendante, très vraisemblablement, sur le Makrôn des Candidats. Lors de la promotion d'un magistrus, en effet, les sénateurs s'habillaient au Makrôn des Candidats, tandis que les patrices s'habillaient dans «les Indiens»<sup>1</sup>. Comme ces derniers n'ont pu traverser le Consistoire, puisque le trône s'y trouvait, ils ont dû nécessairement pénétrer dans «les Indiens» par une issue spéciale, s'ouvrant vraisemblablement du côté du Makrôn des Candidats. Cette hypothèse est, du reste, confirmée par le chapitre 89<sup>2</sup>. On y voit, en effet, les Candidats en armes attendre dans le Petit Consistoire le moment d'être introduits au Consistoire et, après l'audience, on les voit revenir dans le Petit Consistoire. Le quartier des Candidats se trouvant au nord du Consistoire, dont il était séparé par le portique, dit Makrôn des Candidats, on peut supposer que c'est par le Makrôn des Candidats que les gardes ont pénétré dans le Petit Consistoire. On voit également, au chapitre 53<sup>3</sup>, le préfet, après sa promotion, se rendre au Consistoire d'hiver ou Petit Consistoire pour s'habiller et passer de là dans le Makrôn des Candidats, sans revenir au Consistoire. Le Petit Consistoire devait donc, d'après ce qui précède, se trouver à l'angle nord-est du Consistoire.

L'empereur donnait parfois audience dans le Petit Consistoire<sup>4</sup>. Dans ce cas, après l'audience, les ambassadeurs prenaient congé de l'empereur dans le Consistoire d'été ou Grand Consistoire, devant les degrés de porphyre de l'estrade impériale. Si l'audience avait lieu au Consistoire, les ambassadeurs prenaient congé de l'empereur, en haut, devant la porte des secondiciers et redescendaient ensuite au Consistoire pour se retirer<sup>5</sup>.

L'explication est aisée. Lorsque l'audience avait lieu au Petit Consistoire, l'empereur, après la séance, passait dans le Consistoire, qu'il traversait suivi par l'ambassadeur. Arrivé devant l'estrade du trône, l'empereur recevait les hommages de l'ambassadeur ; il gravissait ensuite les degrés de l'estrade et, par l'escalier situé derrière l'estrade, montait à l'Onopodion. Si l'audience avait lieu au Consistoire, l'empereur, après la

<sup>1</sup> Cer. I, 46, 234.

<sup>2</sup> Cer. I, 89, 406, 407.

<sup>3</sup> Cer. I, 53, 265.

<sup>4</sup> Cer. I, 88, 398.

<sup>5</sup> Cer. I, 88, 398.

séance, montait immédiatement par l'escalier à l'Onopodion. L'ambassadeur passait, de son côté, par l'escalier latéral menant à l'Onopodion et prenait congé en haut, devant l'une des portes latérales de bronze, donnant accès à l'Onopodion, c'est-à-dire, dans la galerie fermée par les trois portes de bronze, du côté de l'Onopodion. Ensuite, il redescendait (*κατέρχεται*) au Consistoire et se retirait. Quant à l'Anticonsisoire, τὸ Ἀντικουριστώριον, cité dans un texte de la haute époque <sup>1</sup>, c'est le Makrôn des Candidats sous un autre nom.

Au Consistoire se trouvait une croix, devant laquelle les dignitaires nouvellement promus allumaient des cierges <sup>2</sup>. Mais le Livre des Cérémonies n'indique pas la position de cette croix.

Le Consistoire n'était pas seulement une salle d'apparat; c'était aussi un lieu de passage, continuellement traversé par les cortèges impériaux. Dans les grandes solennités, il recevait une décoration somptueuse <sup>3</sup> et les officiers palatins faisaient la haie <sup>4</sup>.

Le Consistoire est désigné dans le Livre des Cérémonies par diverses périphrases. Il est appelé le tricline où se dresse le baldaquin, ὁ τρίκλινος ἐν ᾧ καὶ τὸ καμελαύκιον ἵστανται <sup>5</sup>, et le tricline où sont promus les magistrats <sup>6</sup>. Il est aussi parfois appelé la salle des consuls, τὸ σεκρέτον τῶν ὑπάτων <sup>7</sup>. La salle ainsi désignée, ne peut être que le Consistoire. L'empereur, en effet, venant de l'Augusteus, traverse la Main d'or et l'Onopodion pour se rendre à la salle des Consuls, d'où il gagne le quartier des Candidats. C'est au Consistoire, que se tenaient, en effet, les consuls: κουριστώριον ἐνθα ἵστανται ὕπαιτοι <sup>8</sup>.

Labarte <sup>9</sup> a correctement orienté le Consistoire par rapport à l'Onopodion <sup>10</sup> et au Makrôn des Candidats, mais par suite de l'interprétation erronée d'un texte <sup>11</sup>, il a accolé au Consistoire

<sup>1</sup> Cer. I, 89, 404, 407.

<sup>2</sup> Cer. I, 47, 239; I, 45, 230 (promotion du curopalate); I, 55, 270 (mention de la croix et promotion des démarques); I, 48, 251 (promotion des patrices) <sup>3</sup> Cer. II, 15, 573. <sup>4</sup> Cer. II, 15, 578.

<sup>5</sup> Cer. II, 15, 573, 578, 584, 585. <sup>6</sup> Cer. II, id.

<sup>7</sup> Cer. I, 39, 197. <sup>8</sup> Cer. I, 16, 97.

<sup>9</sup> J. Labarte, Le Palais impérial de Constantinople et ses abords... Paris 1861, p. 125 et plan.

<sup>10</sup> Sur l'Onopodion, cf. R. Guiland, Autour du Livre des Cérémonies. L'Augusteus, la Main d'or et l'Onopodion. Rev. des Ét. Byz. 6 (1948) 175-180. <sup>11</sup> Cer. I, 46, 234.

une immense salle à manger, le Delphax<sup>1</sup>, dont rien ne justifie l'existence, car jamais l'empereur ne donnait de dîners au Consistoire. Bjeljaev<sup>2</sup> a commis la même erreur, que Labarte, relevée par Ebersolt<sup>3</sup>.

Labarte<sup>4</sup> situe également à tort le tricline des Candidats sur le flanc ouest du Consistoire. Quant à Ebersolt<sup>5</sup>, il place le Consistoire au milieu de la vaste cour palatine, appelée le Tribunal des XIX Lits, ce qui ne semble pas être possible. Le Tribunal des XIX Lits n'entourait pas le Consistoire, mais était limité par le flanc occidental de cet édifice. L'orientation des quartiers militaires par rapport au Consistoire ne semble pas non plus être exacte<sup>6</sup>.

Le Livre des Cérémonies indique les trois grandes issues du Consistoire<sup>7</sup>.

1. Au nord, les trois portes d'ivoire s'ouvrant sur le Markrôn des Candidats;

2. Au sud, les trois portes de bronze s'ouvraient sur l'Onopodion;

3. Les portes du Delphax, qui ne peuvent être que des portes est ou ouest. Comme tous les textes, où il est question du Delphax, situent le Delphax dans les parages de l'Hippodrome, c'est-à-dire à l'ouest du Consistoire, la porte donnant sur le Delphax ne peut être qu'une porte ouest<sup>8</sup>.

Quant à une porte est du Consistoire, c'est celle qui conduisait à l'église du Seigneur et qui ne saurait en aucune façon être identifiée avec la porte du Delphax, mentionnée au chapitre 46. Si ce dernier ne fait pas mention de la porte est s'ouvrant sur l'église du Seigneur, c'est parce que cette porte n'était accessible que par l'église du Seigneur et que cette église était toujours close en temps normal et ne s'ouvrait qu'exceptionnellement sur ordre.

<sup>1</sup> Sur le Delphax, cf. *R. Guillard*, A propos du Livre des Cérémonies de Constantin VII Porphyrogénète. Le Delphax. Mélanges H. Grégoire 2 (1950) 293-306.

<sup>2</sup> *Bjeljaev*, Byzantina I; St. Pétersbourg 1892, p. 120.

<sup>3</sup> *J. Ebersolt*, Le Grand Palais.. p. 66 n. 5.

<sup>4</sup> *J. Labarte*, op. cit., plan.      <sup>5</sup> *J. Ebersolt*, op. cit., plan.

<sup>6</sup> Nous reviendrons sur cette question en étudiant les quartiers militaires du Grand Palais.

<sup>7</sup> Cer. I, 46, 234.

<sup>8</sup> Sur le Delphax, cf. p. 112 note 1.

Les portes du Delphax sont donc des portes ouest. Comme par son flanc ouest, le Consistoire touchait au Tribunal des XIX Lits, les portes précitées s'ouvraient donc sur cette vaste enceinte, véritable place d'armes du Palais impérial<sup>1</sup>.

## LE MAKRON DES CANDIDATS

## Ο ΜΑΚΡΩΝ ΤΩΝ ΚΑΝΔΙΑΤΩΝ

Au nord, le Consistoire s'ouvrait par trois portes d'ivoire sur une longue galerie formant atrium, appelée le Makrôn des Candidats. Ces trois portes sont signalées dans divers textes du Livre des Cérémonies<sup>2</sup>. Lorsque l'empereur sortait du Consistoire, après la cérémonie des hommages, il était attendu devant les trois portes du Consistoire par le clergé de l'église du Seigneur, qui faisait face à celles-ci<sup>3</sup>. Au retour, c'était devant les trois portes du Consistoire que les sénateurs prenaient congé de l'empereur<sup>4</sup>. Les trois portes du Consistoire sur l'Onopodion, τὸ τρίθυρον τοῦ Ὀνοποδίου, étaient en bronze; les trois portes du Consistoire sur le Makrôn des Candidats étaient plaquées d'ivoire<sup>5</sup>. Ces portes d'ivoire, αἱ ἐλεφαντινῶν πύλαι, sont encore signalées au chapitre 93<sup>6</sup>, à propos de l'élection tumultuaire de Justin. Les gardes du Palais, scolaires et excubites, essaient d'imposer le candidat de leur choix; ils ébranlent les portes d'ivoire et réclament les insignes impériaux. Le Consistoire étant voisin des quartiers militaires, il est, semble-t-il, logique de penser que c'est à ses portes que les soldats viennent frapper. Il ne faut, d'ailleurs pas confondre les portes d'ivoire du Consistoire avec la porte d'ivoire, issue occidentale des Galeries de Daphnè, du côté de l'Hippodrome<sup>7</sup>. Lors des grandes solennités, par ex., la veille du jour où devait avoir lieu la promotion d'un magistros<sup>8</sup>, on suspendait des portières, βῆλα, aux trois portes du Consistoire<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Sur l'identité du Delphax avec le Tribunal des XIX Lits. cf. *R. Guiland*, op. cit.    <sup>2</sup> Cer. I, 89, 405: αἱ τρεῖς θύραι τοῦ κοινοστασίου.

<sup>3</sup> Cer. I, 23, 130. Cf. I, 1, 11.

<sup>4</sup> Cer. I, 10, 84; I, 17, 107; I, 30, 168.    <sup>5</sup> Cer. I, 46, 234.

<sup>6</sup> Cer. I, 92, 408. *Bjeljaev*, *Byzantina* I, p. 49-50 et *J. Ebersolt*, *Le Grand Palais*, p. 155 n. 3, n'ont pas reconnu la situation des portes d'ivoire du chapitre 93.

<sup>7</sup> Cer. I, 31, 171; II, 1, 518; II, 18, 600, 602. Cf. *Genesios* I, 24, *Théoph.* Cont. 38, *Cedr.* II, 66.    <sup>8</sup> Cer. I, 46, 234.

<sup>9</sup> Cer. I, 89, 405: καὶ τρία βῆλα κρέμονται δλοσήρικα.



Ces portes d'ivoire s'ouvraient du Consistoire sur le Makrôn des Candidats, comme divers passages du Livre des Cérémonies le montrent<sup>1</sup>. On voit les dignitaires, avant d'être introduits dans le Consistoire, attendre «en dehors des portes d'ivoire, dans le Makrôn des Candidats»<sup>2</sup>. Le Makrôn des Candidats servait ainsi d'antichambre ou de vestibule au Consistoire. C'est là que l'escorte d'honneur attendait les nouveaux dignitaires, à leur sortie du Consistoire, pour les ramener chez eux<sup>3</sup>.

Dans les textes de la haute époque, le Makrôn des Candidats est appelé l'Anticonsistoire, τὸ ἀντικονιστώριον. C'est dans cet Anticonsistoire que l'ambassadeur persan attendait, adossé à la cloison qui faisait face à la portière centrale du Grand Consistoire d'été, le moment d'être reçu par l'empereur, siégeant au Grand Consistoire<sup>4</sup>. C'est également là qu'attendaient dans la même position les gens de la suite de l'ambassadeur, porteurs de présents<sup>5</sup>. S'il y avait des chevaux parmi les présents, les trois portes étaient ouvertes<sup>6</sup>, afin que l'empereur pût les apercevoir du haut de son estrade. Au cas contraire, la porte centrale était seule ouverte, mais couverte par une portière.

Dans le Makrôn des Candidats, devant la porte centrale du Consistoire, se trouvait une large dalle de porphyre, τὸ πορφύροῦν μάγμαρον. C'est sur cette dalle que se prosternait l'ambassadeur, avant de faire son entrée au Consistoire, par la porte centrale; il se prosternait une seconde fois, sur le seuil de la porte, puis une troisième fois au milieu de la salle, enfin une quatrième fois devant l'empereur, assis sur son trône, en haut de l'estrade de marbre<sup>7</sup>. Les gens de l'ambassade, porteurs de présents, ne faisaient que trois adorations, n'étant pas admis à l'honneur de baiser les pieds du souverain<sup>8</sup>.

L'identité de l'Anticonsistoire avec le Makrôn des Candidats ressort indiscutablement du chapitre 89, texte du VI siècle, tiré sans doute des Commentaires de Pierre le magistros.

Chaque fois que l'empereur se rendait de l'Augusteus à la Chalcè, après avoir traversé le Consistoire, il débouchait par la porte d'ivoire centrale dans le Makrôn des Candidats, qu'il de-

<sup>1</sup> Cer. I, 46, 234.

<sup>2</sup> Cer. I, 46, 234.

<sup>3</sup> Cer. I, 47, 239; I, 48, 251, 252; I, 53, 265.

<sup>4</sup> Cer. I, 89, 404.

<sup>5</sup> Cer. I, 89, 407.

<sup>6</sup> Cer. I, 89, 405.

<sup>7</sup> Cer. I, 89, 406.

<sup>8</sup> Cer. I, 89, 407.

vait alors traverser pour pénétrer dans les quartiers militaires. Chaque fois également que l'empereur rentrait au Palais par la Chalçè, il devait, après avoir parcouru les quartiers militaires, traverser le Makrôn des Candidats, pour gagner l'Augusteus par le Consistoire, l'Onopodion et la Main d'or. Les Itinéraires du Livre des Cérémonies ne laissent aucun doute sur le trajet. Si le Makrôn des Candidats n'est pas toujours cité, il est, tout au moins indiqué par quelque périphrase. Ainsi, au chapitre 23<sup>1</sup>, l'empereur, au sortir du Consistoire est reçu par le clergé de l'église du Seigneur, qui se tient devant et en face des trois portes du Consistoire, évidemment dans le Makrôn des Candidats<sup>2</sup>. Lorsque les dignitaires promus sortent du Consistoire pour se diriger vers l'issue de la Chalçè, ils sont accueillis dans le Makrôn des Candidats par l'escorte d'honneur, qui les accompagne à travers les quartiers militaires<sup>3</sup>. Après une audience dans le Consistoire, les dignitaires sortent dans le Makrôn des Candidats, où on les congédie<sup>4</sup>. Au retour, l'empereur, avant de traverser le Consistoire pour rentrer dans l'Augusteus, s'arrête devant les trois portes du Consistoire, par conséquent dans le Makrôn des Candidats et c'est là que les sénateurs prennent congé<sup>5</sup>.

Lorsque l'empereur se rendait du Salon d'or à la Chalçè, sans passer par l'Augusteus, la Main d'or et l'Onopodion, il devait néanmoins traverser le Makrôn des Candidats. L'itinéraire n'est pas décrit en détail à l'aller et nous savons seulement que l'empereur passait par l'église du Seigneur, issue du Palais dans le voisinage du Consistoire et qu'il était reçu devant la porte de l'église par les dignitaires<sup>6</sup>. Au sortir de l'église du Seigneur, l'empereur, très vraisemblablement, devait entrer au Consistoire par une porte percée dans le flanc est de cet édifice et en sortir par la porte centrale d'ivoire, s'ouvrant sur le Makrôn des Candidats.

L'itinéraire du retour est mieux jalonné et permet quelque précision. Venant dans la Chalçè, l'empereur traverse les quartiers des gardes et s'arrête devant les trois portes du Consistoire, autrement dit, dans le Makrôn des Candidats. Après que les séna-

<sup>1</sup> Cer. I, 23, 130.

<sup>2</sup> Cer. I, 1, 11, qui doit être interprété dans le même sens.

<sup>3</sup> Cer. I, 47, 239; I, 48, 252; I, 53, 265.

<sup>4</sup> Cer. I, 46, 236.

<sup>5</sup> Cer. I, 10, 84; I, 17, 107; I, 30, 168.

<sup>6</sup> Cer. I, 17, 99.

teurs ont pris congé de lui, l'empereur pénètre par la porte centrale, qui conduit à l'église du Seigneur; il s'agit sans aucun doute de la porte centrale du Consistoire. Les patrices prennent ensuite congé de l'empereur, qui pénètre dans l'église du Seigneur par une porte de bronze<sup>1</sup>. Le chapitre 30<sup>2</sup> précise que les sénateurs prennent congé devant les trois portes du Consistoire, tandis que les patrices prennent congé devant la porte de l'église du Seigneur, *ἔξω τῆς πύλης τοῦ Κυρίου*; l'empereur pénètre seul avec ses serviteurs intimes dans l'église. Le chapitre 17<sup>3</sup> déclare, d'un autre côté, que, lorsque l'empereur sortait du Palais par l'église du Seigneur, il était reçu par les patrices devant la porte de l'église, *ἔξω τῆς πύλης τοῦ Κυρίου*. La porte de bronze, signalée aux chapitres 10 et 17, était la porte du narthex, comme il ressort du chapitre 1<sup>4</sup>, qui déclare qu'au retour l'empereur pénétrait dans l'église du Seigneur par le narthex. Les chapitres 10, 17 et 30 ne laissent, d'ailleurs, aucun doute à ce sujet. Ces chapitres décrivent minutieusement le cérémonial. Dès que l'empereur a pénétré dans le narthex de l'église du Seigneur, la porte de bronze est fermée et l'empereur, aidé de son préposé, dépose sa couronne; il pénètre alors dans la nef, s'avance jusqu'aux portes saintes, où il allume des cierges. Cet acte rituel accompli, il sort de l'église sur les Passages du Seigneur, d'où il regagne le Palais. L'empereur, entré par le narthex, sort évidemment par le chevet de l'église.

Lorsqu'il se rendait à la Chalçè par l'église du Seigneur, c'est également dans le narthex de l'église que l'empereur coignait sa couronne<sup>5</sup>.

Des Portes d'ivoire du Consistoire à la porte de bronze du narthex de l'église du Seigneur, l'itinéraire n'est pas indiqué; il est simplement dit que l'empereur passait par la porte centrale, qui ne peut être que la porte d'ivoire centrale du Makrôn des Candidats sur le Consistoire. L'empereur pénétrait donc dans le Consistoire. Il devait par conséquent le traverser pour en ressortir par une porte latérale, ménagée dans le flanc est de l'édifice et s'ouvrant en face de la porte de bronze du narthex de l'église du Seigneur.

<sup>1</sup> Cer. I, 10, 84. Cf. I, 17, 107.

<sup>2</sup> Cer. I, 30, 168, 169.

<sup>3</sup> Cer. I, 17, 99.

<sup>4</sup> Cer. I, 1, 32.

<sup>5</sup> Cer. I, 17, 99.

Les dignitaires nouvellement promus, on l'a vu, se rendaient au Consistoire, où ils allumaient des cierges, puis ils passaient dans l'église du Seigneur, où ils allumaient encore des cierges, tandis que leur escorte les attendait au Makrôn des Candidats<sup>1</sup>. Ces personnages sortaient évidemment du Consistoire par une porte est et, leurs dévotions accomplies dans l'église du Seigneur, ils rentraient par la même porte au Consistoire, d'où ils sortaient par l'une des portes d'ivoire dans le Makrôn des Candidats.

Pour se rendre des portes d'ivoire à la porte de bronze du narthex de l'église du Seigneur et réciproquement, il fallait donc nécessairement traverser le Consistoire. Le Livre des Cérémonies sous-entend le passage à travers le Consistoire et ne mentionne pas la porte latérale du Consistoire sur l'église du Seigneur. C'est que, dans de très nombreux itinéraires, le Livre des Cérémonies se contente de jalonner le trajet décrit par de simples points de repère plus ou moins nombreux et laisse au commentateur le soin de les relier entre eux.

L'itinéraire, suivi par la patricienne à ceinture, la *zostè*, du Salon d'or à la Chalcè n'est indiqué que dans ses grandes lignes<sup>2</sup>. Du Salon d'or, la patricienne à ceinture, la *zostè*, se rendait, allant de l'est à l'ouest, par le Lausiakos à l'Eros, évidemment par les passages des XL Saints prolongés. De l'Eros, elle devait nécessairement pénétrer dans le Sigma par la porte est pour sortir par la porte nord, s'ouvrant sur les passages du Seigneur; elle suivait ces passages en direction du flanc méridional de la Magnaure, marchant du sud au nord. A la hauteur de l'église du Seigneur, elle devait tourner à gauche, pénétrer dans l'église du Seigneur et la traverser marchant de l'est à l'ouest. Au sortir du narthex de l'église du Seigneur, la *zostè* devait pénétrer dans le Consistoire par une porte percée dans le flanc est de cet édifice; du Consistoire elle passait dans le Makrôn des Candidats par l'une des portes d'ivoire, enfin du Makrôn des Candidats, elle traversait les quartiers des gardes pour atteindre la Chalcè.

Le Livre des Cérémonies ne mentionne pas le passage à travers le Sigma; il ne cite pas les passages du Seigneur ni la traversée de l'église du Seigneur et du Consistoire, mais les

<sup>1</sup> Cer. I, 45, 230; I, 47, 239; I, 48, 251; I, 55, 270.

<sup>2</sup> Cer. I, 50, 260.

points de repère indiqués suffisent pour permettre de reconstituer l'itinéraire, en se reportant à d'autres itinéraires plus détaillés. Pour le trajet du Salon d'or au Sigma ou hémicycle, par les passages des XI, Saints, le Lausiakos, les passages des XI, Saints prolongés, en direction de l'Éros et l'Éros, les itinéraires suivants donnent des renseignements particulièrement intéressants.

Le chapitre 17 du Livre 1, p. 107-108, montre l'empereur se rendant de l'église du Seigneur au Salon d'or par les passages du Seigneur, l'hémicycle du Triconque ou Sigma et les passages des XI, Saints<sup>1</sup>. Le chapitre 10 du Livre 11, p. 545, fait voir l'empereur, se rendant du Salon d'or à la Magnaure, passant par les passages des XI, Saints et le Sigma, puis, devant l'église du Seigneur, la Sakéllè et l'Oatos pour monter ensuite sur la terrasse de la Magnaure<sup>2</sup>. La voie, qui partait du Sigma et qui passait devant l'église du Seigneur, en direction de la Magnaure, n'est autre que les passages du Seigneur. Ces itinéraires indiquent nettement que, pour aller du Salon d'or soit à l'église du Seigneur, soit à la Magnaure ou inversement, on devait passer par le Sigma.

L'Éros (*Ἐρος*), bâti par Théophile<sup>3</sup>, était situé au nord est du Sigma<sup>4</sup>; il se dressait à l'extrémité occidentale du Passage des XI, Saints et à l'extrémité méridionale des passages du Seigneur. Lorsque la *zôstè* va du Lausiakos en direction de l'Éros, elle suit le passage des XI, Saints prolongé jusqu'à l'Éros, autrement dit, jusqu'au Sigma<sup>5</sup>. Dans un itinéraire analogue, on voit le préposité se rendre du Lausiakos à l'Éros et de là par Daphnè à l'Augusteus<sup>6</sup>. Le préposité a évidemment suivi le passage des XI, Saints prolongé jusqu'à l'Éros, mais, de ce point pour gagner la galerie de Daphnè, il a dû nécessairement passer par le Sigma et l'Abside. Le passage à travers ces édifices est sous-entendu.

Lorsque la *zôstè* revient de la Magnaure au Palais, elle passe également, comme à l'aller, par l'Éros et les passages des XI, Saints. La voie entre la Magnaure et l'Éros n'est pas indiquée, mais cette voie ne pouvait être autre que les passages du Seigneur, reliant la Magnaure et l'église du Seigneur au Sigma. Ces pas-

<sup>1</sup> Cer. I, 30, 160, 169.

<sup>2</sup> Cer. II, 15, 567.

<sup>3</sup> Cer. I, 41, 213.

<sup>4</sup> Théoph. Cont. 143.

<sup>5</sup> Cer. I, 50, 26.

<sup>6</sup> Cer. I, 55, 270.

sages sont appelés, dans certains textes, passages en direction de l'Eros, *διαβατικά ὡς ἐπὶ τὸν Ἔρωτα*<sup>1</sup>.

Dans ces divers itinéraires, la traversée du Sigma ou hémicycle est sous-entendue; au contraire, dans les itinéraires précités<sup>2</sup>, la traversée du Sigma est expressément mentionnée. Tous ces itinéraires sont, cependant, identiques et décrivent les mêmes trajets; ils se complètent les uns les autres. De l'Eros, la *zôstè* a dû traverser le Sigma pour en ressortir par une porte nord, s'ouvrant sur le passage du Seigneur, qu'elle a suivi jusqu'à hauteur de l'église du Seigneur. Elle a pénétré dans l'église du Seigneur, pour gagner le Consistoire et de là le Makrôn des Candidats, ainsi qu'on l'a vu. Il est, du reste, très probable, malgré le silence du Livre des Cérémonies, que la *zôstè* a dû, comme tous les hauts dignitaires nouvellement promus, allumer des cierges dans l'église du Seigneur, comme au Consistoire, avant de passer dans le Makrôn des Candidats.

L'ÉGLISE DU SEIGNEUR<sup>3</sup>  
H TOY KYPIOY EKKΛHΣIA. O KYPIOS

Lorsque l'empereur se rendait de l'Augusteus à la Chalcè ou inversement, il traversait toujours le Consistoire, mais, lorsqu'il devait aller du Salon d'or à la Chalcè, il empruntait d'ordinaire un itinéraire plus court et plus direct; il passait par l'église du Seigneur.

La construction de cette église était attribuée par la tradition à Constantin le Grand<sup>4</sup>. L'église avait un clergé spécial, *ὁ κληρικός τοῦ Κυρίου*<sup>5</sup>, et un sacristain, *skeuophylax*, qui avait la garde des objets conservés dans le trésor de l'église<sup>6</sup>, parmi lesquels figuraient des bannières et des étendards<sup>7</sup>. La croix de l'église était présentée dans le Makrôn des Candidats à l'empereur, lorsqu'il sortait processionnellement du Palais<sup>8</sup>. L'église avait

<sup>1</sup> Cer. I, 39, 200; I, 41, 213. Cf. *J. Ebersolt*, *Le Grand Palais*, p. 118 n. 2.

<sup>2</sup> Cer. I, 17, 107-108; I, 30, 168, 169; II, 10, 545; II, 15, 567.

<sup>3</sup> Sur l'église du Seigneur, cf. *R. Janin*, *La géographie eccl. de l'Empire byzantin. Les églises et les monastères de C.P.* Paris 1953, p. 525-526, et *J. Ebersolt*, *Le Grand Palais* p. 38-39.

<sup>4</sup> *Th. Preger*, *Script. orig. CP.* II, 145.

<sup>5</sup> Cer. I, 1, 11; I, 23, 130.

<sup>6</sup> Cer. I, 1, 11.

<sup>7</sup> Cer. II, 40, 641.

<sup>8</sup> Cer. I, 1, 11; I, 23, 130.

un narthex<sup>1</sup>, dans lequel on pénétrait par une porte de bronze<sup>2</sup>, que l'on refermait, dès que l'empereur était entré<sup>3</sup>. Le sanctuaire de l'église était clos par des cancels, percés de portes, *ἀγίαθ θύραι*, devant lesquelles l'empereur allumait des cierges, après avoir déposé sa couronne<sup>4</sup>. Les dignitaires nouvellement promus, après avoir allumé des cierges au Consistoire, allaient également en allumer à l'église du Seigneur<sup>5</sup>.

L'église du Seigneur occupait une place importante dans les cérémonies auliques. D'après Philothée, l'investiture des plus hauts dignitaires de l'Empire, *curopalate*, *nobilissime* et *césar*<sup>6</sup> y avait lieu. Philothée écrivait vers l'an 900; il est probable qu'à cette époque, le cérémonial avait changé. Auparavant l'investiture des *nobilissimes* et des *césars* avait lieu au Tribunal des XIX Lits<sup>7</sup>; quant à celle des *curopalates*<sup>8</sup>, il est difficile de rien affirmer, faute d'indications précises.

Lorsque l'empereur sortait du Palais par l'église du Seigneur, c'est dans le narthex de l'église qu'il ceignait sa couronne<sup>9</sup>. Au retour, c'était également dans le narthex qu'il déposait sa couronne<sup>10</sup>.

Comme les principales chapelles palatines, l'église du Seigneur était orientée à l'est. Son narthex se trouvait, en effet, en face du flanc est du Consistoire et son chevet du côté des passages du Seigneur. L'église était donc disposée perpendiculairement au Consistoire. Lorsque l'empereur se rendait de l'Augusteus à la Chalçè par la Main d'or, l'Onopodion, le Consistoire, le Makrôn des Candidats et les quartiers des gardes, il ne traversait pas l'église du Seigneur. Au contraire, lorsque l'empereur se rendait du Salon d'or à la Chalçè par le Lausiakos, les passages

<sup>1</sup> Cer. I, 1, 32.      <sup>2</sup> Cer. I, 10, 84; I, 17, 107.

<sup>3</sup> Cer. I, 1, 32; I, 10, 81; I, 17, 107.

<sup>4</sup> Cer. I, 1, 32; I, 10, 81; I, 17, 107.

<sup>5</sup> Cer. I, 15, 230; I, 47, 239; I, 48, 251; I, 55, 270.

<sup>6</sup> Cer. II, 52, 711, 712. L'importance de l'église du Seigneur ressort aussi du fait que, dans la répartition des taxes imposées aux nouveaux dignitaires, l'église du Seigneur en touchait une part. (Cer. II, 55, 801-806).

<sup>7</sup> Cer. I, 43 et I, 14.

<sup>8</sup> Cer. I, 45.

<sup>9</sup> Cer. I, 37, 188; II, 15, 593, 594. D'après ce dernier texte, l'empereur aurait mis sa couronne *ἔξω τῆς τοῦ Κυρίου ἐκκλησίας*. Il s'agit évidemment du narthex, puisque le texte répète le cérémonial du lundi de Pâques (Cer. I, 37, 188).

<sup>10</sup> Cer. I, 1, 32; I, 10, 84; I, 17, 107; I, 30, 169.

des XI, Saints, le Sigma et les passages du Seigneur, il devait traverser l'église du Seigneur, pour gagner le Consistoire et le Makrôn des Candidats. A partir de là, les itinéraires se confondaient.

L'église du Seigneur apparaît dans le Livre des Cérémonies comme une issue du Palais sur les édifices du Palais de la Chalçè<sup>1</sup>: Lorsque l'empereur sortait du Palais par l'église du Seigneur, il était attendu, on l'a vu, par les hauts dignitaires en dehors de la porte de l'église, autrement dit, devant la porte de bronze du narthex<sup>2</sup>. Lorsque l'empereur rentrait au Palais par l'église du Seigneur, les hauts dignitaires prenaient congé de lui devant la porte de bronze du narthex<sup>3</sup>. Il est expressément mentionné que la porte devait être aussitôt fermée, car l'empereur devait retirer sa couronne dans le narthex et cette cérémonie ne pouvait s'accomplir qu'en dehors de la présence d'hommes barbus, conformément à l'étiquette<sup>4</sup>.

L'église du Seigneur touchait de très près au tricline des Candidats. On voit, en effet, lors d'une réception d'ambassadeurs, le dimanche 31 mai 946, les rameurs des dromons impériaux faire la haie dans le tricline des Candidats, du côté de l'église du Seigneur, *ὡς πρὸς τὸ μέρος τῆς ἐκκλησίας τοῦ Κυρίου*<sup>5</sup>. Labarte situe l'église du Seigneur à l'est du Consistoire, mais trop au nord et fort loin du tricline des Candidats<sup>6</sup>. Ebersolt situe l'église à l'est du Consistoire, mais trop au sud, du côté de l'Onopodion et également fort loin du tricline des Candidats<sup>7</sup>. L'église du Seigneur se trouvait très vraisemblablement à peu près au centre de la façade est du Consistoire, mais probablement un peu plus près du tricline des Candidats que de l'Onopodion.

La porte de bronze du narthex s'ouvrait en face d'une porte percée dans le flanc est du Consistoire; l'espace qui s'étendait entre les deux portes formait parvis de l'église. C'est là que les hauts dignitaires attendaient l'empereur à sa sortie et prenaient congé de lui, au retour.

L'église du Seigneur communiquait-elle directement avec le

<sup>1</sup> Cer. I, 17, 99; II, 13, 557; II, 15, 567; II, 38, 635.

<sup>2</sup> Cer. I, 17, 99.

<sup>3</sup> Cer. I, 1, 32; I, 10, 84; I, 17, 107; I, 30, 169.

<sup>4</sup> Cer. I, 9, 62; I, 23, 129; I, 66, 298; II, 13, 558.

<sup>5</sup> Cer. II, 15, 578.

<sup>6</sup> J. Labarte, *Le Palais...*, plan.

<sup>7</sup> J. Ebersolt, *Le Grand Palais*, plan.



Makrôn des Candidats, ou, tout au moins, avec le tricline des Candidats? On l'ignore. Une communication directe semble, du reste, assez improbable. Les quartiers militaires paraissent avoir été fermés du côté du Palais par des murs percés de rares portes. Les empereurs, en effet, ne pouvaient laisser le Palais exposé à une brusque irruption de gardes mercenaires. Sans doute, on voit le clergé de l'église du Seigneur attendre l'empereur dans le Makrôn des Candidats<sup>1</sup>, mais le clergé a pu fort bien, avant l'arrivée du souverain, se rendre dans le Makrôn par le Consistoire. Pour gagner des passages du Seigneur le Makrôn des Candidats<sup>2</sup>, la *zostè*, on l'a vu, a dû très vraisemblablement passer par l'église du Seigneur et le Consistoire. En l'absence de textes précis, on ne peut croire à l'existence d'une issue directe entre l'église et le quartier des Candidats.

Les diverses issues du Palais sont indiquées par le Livre des Cérémonies et seule l'issue par l'église du Seigneur est mentionnée du côté du Palais de la Chalçè. L'église du Seigneur est citée comme l'une des issues du Palais, au delà de laquelle l'empereur montait à cheval, lorsqu'il sortait de sa demeure<sup>3</sup>. Ce n'est pas, d'ailleurs, devant l'église que l'empereur montait à cheval au départ et en descendait au retour, mais à quelque distance de là<sup>4</sup>. C'est par l'église du Seigneur que s'ouvrait le Palais, pour permettre aux dignitaires d'y pénétrer, lorsqu'ils venaient de la Chalçè<sup>5</sup> et c'est par l'église du Seigneur que les chambellans, venant de la Chalçè, gagnaient le Palais<sup>6</sup>.

Université de Paris

R. GUILAND

<sup>1</sup> Cer. I, 1, 11; I, 23, 130. On peut se demander pourquoi l'empereur ne suivait pas l'itinéraire emprunté par la patricienne à ceinture, la *zostè*, pour l'Erôs. Sans doute, y avait-il une question d'étiquette. Au surplus, les itinéraires à travers le Triconque et ses dépendances sont très confus. <sup>2</sup> Cer. I, 50, 260. <sup>3</sup> Cer. II, 13, 557.

<sup>4</sup> Comme nous le verrons dans une autre étude.

<sup>5</sup> Cer. II, 38, 635: *τοῦ παλατίου ἀνοίξαντος διὰ τῆς ἐξόδου τῆς ἐξαγωγῆς ἐπὶ τὴν τοῦ Κυρίου ἐκκλησίαν.* <sup>6</sup> Cer. II, 38, 635.